

RECTIFICATIFS

Rectificatif à la décision EULEX KOSOVO/1/2011 du Comité politique et de sécurité du 14 octobre 2011 prorogeant le mandat du chef de la mission «État de droit» menée par l'Union européenne au Kosovo ⁽¹⁾, EULEX KOSOVO

(2011/688/PESC)

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 270 du 15 octobre 2011)

Page 32, à l'article premier:

au lieu de: «Article premier

Le mandat de M. Xavier BOUT DE MARNHAC en tant que chef de la mission EULEX KOSOVO est prorogé jusqu'au 14 juin 2012.»

lire: «Article premier

Le mandat de M. Xavier BOUT DE MARNHAC en tant que chef de la mission EULEX KOSOVO est prorogé jusqu'au 14 décembre 2011.»

⁽¹⁾ En vertu de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations unies.